

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix du développement durable: appel à candidatures

Nyon, le 24 avril 2024

A travers cette 15^e édition, la Municipalité confirme son engagement envers les initiatives qui proposent localement une solution aux enjeux de durabilité et d'urgence climatique. Le projet durable nyonnais désigné lauréat recevra un montant de 10'000 francs.

Le Prix du développement durable de la Ville de Nyon distingue, depuis 2010, des projets satisfaisant, à leur échelle, un ou plusieurs des Objectifs de Développement Durable fixés par les Nations Unies dans son Agenda 2030. Les éditions précédentes ont démontré la forte implication et la créativité des actrices et acteurs de la société civile nyonnaise en matière de durabilité. A travers ce prix, la Municipalité souhaite valoriser et visibiliser les projets citoyens œuvrant pour que Nyon soit une ville durable et responsable, et espère également encourager d'autres acteurs et actrices à s'engager.

Le prix s'adresse aux personnes privées, aux associations, aux coopératives ainsi qu'aux fondations, pour des réalisations de projets favorables à la collectivité, à but non lucratif ou à lucrativité limitée. Les projets soumis peuvent par exemple, et de façon non exhaustive, participer à une meilleure interaction sociale, à une amélioration de la qualité de vie de la population nyonnaise, à un partage des savoirs ou à la conservation de l'environnement. Dans tous les cas, les projets doivent impérativement être réalisés à Nyon. Le projet lauréat sera dévoilé lors d'une cérémonie officielle jeudi 7 novembre et se verra remettre un montant de 10'000 francs. Il bénéficiera également d'une communication de la part de la Ville. Le délai pour le dépôt des dossiers de candidature est fixé au dimanche 16 juin.

Plus d'informations sur le Prix du développement durable et les modalités de candidature:
nyon.ch/prixdd

Nyon s'engage, le Plan climat communal

En 2020, la Municipalité s'est dotée d'un Plan climat communal, *Nyon s'engage*, ayant comme objectifs la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux conséquences du changement climatique. Ce document a pour ambition de prioriser et d'accélérer l'action communale en recentrant les efforts, notamment humains et financiers, en faveur des projets permettant de répondre à l'urgence climatique. Dans ce cadre, le Prix du développement durable vient compléter cet engagement communal et récompense les actrices et acteurs de la société civile nyonnaise qui participent activement à la réalisation de ces objectifs.

Plus d'informations : nyon.ch/nyonsengage



Contacts presse

M. Daniel Rossellat, Syndic, 079 200 52 01

M. Corentin Neuffer, Délégué au Plan climat et durabilité, 022 316 40 33